

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société des Artistes Bas-Normands

du 24/11/2012 à la maison des associations de Caen

A 10 h10 le Président par intérim Patrick Colin a ouvert cette assemblée Générale extraordinaire.

Jean-louis Desvaux a présenté l'ordre jour, préparé et projeté sur écran avec les différents éléments de travail en commun

- - Election du nouveau Comité Directeur
- - Révision des statuts .
- - Révision du règlement intérieur
- - Salon annuel 2013

De nombreux adhérents avaient fait le déplacement ainsi que deux personnes intéressées par notre association soit 25 personnes présentes + 4 pouvoirs (voir liste de présence émargée).

Le président a déclaré que l'Assemblée Générale Extraordinaire pouvait régulièrement se tenir .

Quelques personnes ne se connaissant pas, J.L Desvaux a invité chacun à se présenter pour faire connaissance avec les adhérents présents.

Dans le but de faciliter ultérieurement les relations entre les adhérents, une demande d'autorisation de divulgation de l'adresse mail sera demandée lors du prochain appel de cotisation.

Dans le respect des statuts, l'adoption des modifications des statuts et du règlement intérieur se fera à la majorité des 2/3 des présents ou représentés, soit 17 voix.

Outre la réussite du salon 2013 qui est notre priorité , dans le cadre des perspectives de développement de l'association, J.L Desvaux propose de retravailler en 2013 le déploiement d'un nouveau site afin de mieux communiquer avec les adhérents, les médias et les internautes.

Le solde de la trésorerie reste positif mais est en nette diminution après

le salon Arkan 2012, il faudra apporter de la vigilance dans la gestion des dépenses pour 2013.

Election du nouveau Comité Directeur :

Compte-tenu des démissions un nouveau comité directeur de 15 membres a été élu à l'unanimité. Celui-ci se compose ainsi :

Colin P, Desvaux, Daumel, Bellis, Patrice, Duchesne, Hélie, De Koninck-Férey, Colin M, Lebehot, Guillerm, Morel, Campanella-Bordas, Amblard, Yvetot.

Statuts et règlement intérieur :

J.L Desvaux commente les modifications des statuts et du règlement intérieur qui présentaient des redondances ou des éléments caduques.

Statuts : articles 3,4,5 modifiés à l'unanimité.

Règlement intérieur : articles 2,3,4,5,10,13,16,17 supprimés ou modifiés à l'unanimité.

Ces documents modifiés vont être diffusés prochainement

Salon 2013 :

J.L Desvaux a abordé ensuite l'organisation du salon 2013 qui aura lieu du 23 Mars 2013 au 3 Avril 2013 au scriptorium de l'abbaye aux Hommes (mairie de Caen).

L'ouverture du salon aura lieu à 10 h le samedi 23 Mars 2013 et le vernissage le même jour à 11 h.

Un dossier d'inscription sera envoyé à chaque adhérent ainsi qu'à ceux qui en feront la demande avec un retour des dossiers vers mi janvier 2013.

Cette année les candidats dont les dossiers seront complets devront présenter leurs œuvres devant un jury de sélection lors d'une journée fin janvier 2013 qui sera précisée ultérieurement. Les candidats repartiront avec leurs œuvres et seront rapidement avertis par mail ou courrier de leur sélection ou non.

Une invitée d'honneur sculpteur reconnue est pressentie .Le budget ne pouvant pas autoriser de frais supplémentaires, celle-ci sera domiciliée dans la proche région.

L'assemblée a nommé Patrick Colin, commissaire de l'exposition.

Des prix pourront être remis en fonction des subventions ou contributions accordées par des partenaires institutionnels ou privés.

Il a été fait part d'un courrier que le président par intérim P. Colin a reçu de la part d'un avocat concernant l'association Arkan et du dépôt du nom à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle). Des vérifications seront faites pour s'assurer du bien-fondé de l'utilisation du nom par une autre association.

Nous sommes fiers de notre salon et , pour la mairie de Caen , ce salon annuel est bien celui de la Société des Artistes Bas-Normands d'où la valorisation de notre identité par cette dénomination .

J.L Desvaux a remercié chaleureusement les participants pour leur présence et leur enthousiasme à travailler collectivement pour la pérennité de la Société des artistes-Bas-Normands .

De la satisfaction pouvait se lire sur les visages.

Contacts vont être repris avec la Mairie , les Conseils Général et Régional pour leur communiquer nos intentions et les nouveaux statuts.

Le comité directeur va se réunir à la suite de cette assemblée pour élire le Président ainsi que les différents postes officiels à pourvoir.

Les 4 sujets à l'ordre du jour étant épuisés , le président clôt cette Assemblée Générale Extraordinaire .

La séance a été levée à 12 heures.

Fait à Caen le 27 novembre 2012

Le secrétaire-trésorier adjoint : André Daumel

La scrutatrice : Mireille Bellis

Le président par intérim : Patrick Colin



André Daumel
Mireille Bellis